

Site Natura 2000 « Vallée de la Loire des
Ponts-de-Cé à Montsoreau, Vallée du Thouet »

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE

Réunion du 12 décembre 2013
à Saint-Clément-des-Levées

Personnes présentes :

- Martine ALZON (Comité départemental de randonnée pédestre du Maine-et-Loire)
- Marie-Davy AOUNETSE (Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire)
- Aloïs ARTAUX (Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire)
- Gilbert BOISBOUVIER (Mairie de Gennes)
- Didier BOISNAULT (Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire, Mission Biodiversité)
- Guillaume DELAUNAY (PNR Loire-Anjou-Touraine),
- Michel DURCHON (Fédération départementale de chasse de Maine-et-Loire)
- Yves JOULAIN (Président du site Natura 2000, élu de St Mathurin sur Loire, Président de la Maison de la Loire en Anjou)
- Pascal LAIGLE (Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement)
- André MARCHAND (Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole)
- Richard MARECHAL (Conseil Général de Maine-et-Loire)
- Dominique MONNIER (Conseil Général de Maine-et-Loire)
- Jean-Pierre MORON (Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Anjou)
- Jean-Pierre OBLIGIS (Mairie de Souzay-Champigny)
- François PELLETIER (Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, Maire de Saint-Jean-des-Mauvrets)
- Hubert POUZET (Mairie des Ponts-de-Cé)
- Claude RIGAULT (Mairie de Gennes)
- Damien ROCHIER (Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Anjou)
- Marc ROYER (service départemental 49 de l'Onema)
- Lucile STANICKA (PNR Loire-Anjou-Touraine)
- Jean THARRAULT (Sauvegarde de l'Anjou)
- Sophie THIBAULT (PNR Loire-Anjou-Touraine)
- Roger VEINANTE (Mairie de Montsoreau)
- François VILLEDEY (Propriétaires fonciers de Maine-et-Loire)
- Michel VIOT (Mairie de Gennes)



Personnes excusées :

- Jean-Pierre ANTOINE (Mairie de Courchamps)
- Michel APCHIN (Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, Mairie de Saumur)
- Christophe BECHU (Conseil Général de Maine-et-Loire)
- Cyril BELLOUARD (Conseil Régional des Pays de la Loire)
- Caroline CHANSON (DREAL Pays de la Loire)
- Aurélie DUMONT (Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole)
- Nicole FOUQUET (Mairie de Varrains)
- Jean GERMAIN (Établissement Public Loire)
- Julien GESLIN (Conservatoire botanique national de Brest – Antenne des Pays de la Loire)
- Jackie GOULET (Maire de Turquant)
- Didier HUCHEDE (Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire, unité Loire–Navigation)
- Eric LEFIÈVRE (Mairie de Parnay)
- Jean-Luc LERMITE (Mairie du Thoureil)
- Lydia L'HERROUX (Mairie de Saint-Just-sur-Dive)
- Jean-Paul SOUTIF (Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Laurent TERTRAIS (Étude des Équilibres Naturels de Maine-et-Loire)

Ordre du jour

1. Bilan des actions menées en 2012-2013 et perspectives 2014	2
2. Bilan et perspectives de mise en œuvre de l'arrêté de protection de biotope (APPB).....	4
3. Information sur l'extension du périmètre	5
4. Résumé du Document d'objectifs	6
5. Présidence du site natura 2000	6

Relevé de discussions

Les principales discussions survenues en séance sont présentées ci-après en complément du diaporama joint.

1. Bilan des actions menées en 2012-2013 et perspectives 2014

Monsieur Joulain introduit la séance et remercie les participants de leur présence. Il évoque notamment que la demande d'extension du périmètre du site Natura 2000 a pris du retard.

Lucile STANICKA présente le bilan des actions menées depuis la dernière réunion du comité de pilotage et les perspectives d'actions pour l'année à venir.

1.1. Volet administratif et financier (cf. diapositives n° 2 et 3)

Lucile STANICKA rappelle que le Parc naturel régional anime le site depuis 2004. Il a été reconduit dans ses fonctions de structure animatrice du site Natura 2000 par convention bisannuelle passée avec les services de l'État (DREAL Pays de la Loire). Administrativement, les périodes 2010-2012, 2012-2014 et 2014-2016 se chevauchent.

Concernant la prochaine période d'animation (mars 2014 – février 2016), les demandes de subvention n'ont pas encore été déposés et le seront début 2014. Le basculement de la gestion des fonds européens de l'État vers les Régions est en cours, et des incertitudes demeurent à ce jour, tant sur les procédures et les interlocuteurs que sur les crédits qui seront disponibles.

Certaines prestations pourraient alors être suspendues à cause de contraintes financières.

En l'absence d'informations plus précises, Lucile STANICKA présente le bilan et les perspectives d'animation, dans l'hypothèse d'une poursuite dans la continuité.

1.2. Actions d'information et sensibilisation (cf. diapo. n° 5)

Concernant les actions d'information et sensibilisation, Yves JOULAIN souligne en écho aux actions présentées que Natura 2000 est indissociable d'un comportement citoyen vis-à-vis de l'environnement. C'est pourquoi il suggère que des formations destinées au personnel technique des communes soient prévues, afin de sensibiliser les agents aux enjeux et problématiques Natura 2000. Cela permettrait ainsi de pérenniser la culture de l'environnement qui a été acquise sur le site mais qui reste fragile. Les actions menées envers le public scolaire sont également importantes pour faire connaître le site au grand public.

1.3. Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) - (cf. diapo. n° 6 à 9)

Les MAEt proposées en 2013 sont rappelées. Ce sont quasiment les mêmes depuis 2007. On constate globalement un bon engagement des agriculteurs.

Les engagements des années 2012 et 2013 semblent correspondre majoritairement au renouvellement des contrats précédemment souscrits et arrivés à échéance (quasi-stabilité des surfaces engagées en MAEt sur la période 2007-2011 et 2012-2013 : environ 600 ha de prairies sous contrat). Du fait de l'absence (à 1 exception près) de nouveaux demandeurs, il semble que le taux maximal de contractualisation ait été atteint.

Les perspectives de mise en œuvre des MAEt en 2014 sont présentées : il n'y aura pas « d'année blanche » et les cahiers des charges 2013 seront prolongés d'1 an, pour partie. Il est probable que les contrats signés en mai 2014 devront être revus en 2015. L. STANICKA propose qu'une information plus complète sur le devenir des MAE après 2014 soit donnée au comité de pilotage en 2014, quand plus d'éléments fiables seront connus.

Y. JOULAIN évoque la probable diminution des crédits du fait d'une redistribution des anciens pays de l'UE vers les nouveaux pays membres n'ayant pas bénéficié d'autant d'aides. F. PELLETIER souligne que les aides financières représentées par les MAEt sont indispensables au maintien des éleveurs et donc à celui des prairies ; à l'inverse, une diminution des aides s'accompagnera d'une diminution du nombre d'éleveurs en activité.

Claude RIGAULT, en tant que Président d'un Syndicat d'eau, demande si les contrats sont exclusivement réservés aux agriculteurs ou pas, expliquant que le syndicat d'eau gère 10 ha de prairies dans le site Natura 2000. Il est rappelé que les MAEt sont bien des contrats réservés aux agriculteurs, mais qu'il existe des « Contrats Natura 2000 non agricoles » pour les propriétaires fonciers (ou leurs gestionnaires mandatés). Des contrats aidant à des pratiques telles que entretien par fauche des prairies d'intérêt communautaire existent donc aussi pour les propriétaires, qu'ils soient privés ou publics. Enfin, des conseils sur les pratiques adaptées peuvent être apportés par l'animatrice du site avec ou sans engagement contractuel.

1.4. Contrats Natura 2000 (cf. diapos n° 10 à 11)

D. BOISNAULT (DDT 49) confirme qu'il n'y aura pas de crédits disponibles pour engager des Contrats Natura 2000 avant le 4^e trimestre 2014. Y. Joulain souligne qu'il faut néanmoins poursuivre le recensement des bénéficiaires potentiels afin d'être en capacité de présenter les demandes lorsque viendra le moment.

1.5. Charte du site Natura 2000

Le manque d'attrait de la Charte est brièvement discuté. Les communes n'en voient pas l'intérêt. G. DELAUNAY met en lumière les autres moyens d'animation, en particulier la vigilance et l'information assurées autour de projets d'aménagement ou développement pouvant impacter le site N2000 (rôle de veille et d'information des porteurs de projets assuré par l'animateur du site, même si le porteur de projet ne formalise pas toujours son engagement ou la prise en compte effective des conseils).

F. PELLETIER s'inquiète que les communes n'étant pas dans le territoire du PNR aient moins d'informations sur le dispositif Natura 2000. G. DELAUNAY répond qu'en fait, il y a eu moins de communication auprès des communes ces dernières années que lors de la mise à jour du Docob. Cependant, cela est dû au fait que l'animation du site est dans une phase « de routine », et non une liée à la localisation des communes. L. STANICKA confirme que son rôle d'animation du site dépasse les limites géographiques du PNR et indique qu'elle fera son possible pour que toutes les communes concernées par le site Natura 2000 soient informées de manière égale.

1.6. Résultat des études et inventaires menés (cf. diapositives n°13 à 24)

➤ **Inventaires odonates :**

Les informations présentées sont des résultats préliminaires, qui devront être précisés par le rapport définitif, attendu d'ici février.

D. ROCHIER informe que la LPO a également constaté la présence de la Cordulie à corps fin sur le Douet (affluent du Thouet) en 2013.

➤ **Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe:**

J. THARRAULT évoque le retour du Castor dans le marais de Distré : les barrages que le Castor construit dans le marais de Distré permettent de réalimenter le marais en eau. Pour la biodiversité, c'est un fait très positif, car le retour d'autres espèces aquatiques (par exemple : le râle d'eau) est constaté.

Concernant la Loutre, J. THARRAULT rappelle que si le retour de la Loutre est très positif, l'espèce a encore un statut très précaire.

1.7. Information sur l'avancement du projet de revalorisation des prairies de bords de Loire en Saumurois (cf. diapos 26 à 28)

Une discussion s'engage sur le droit de préemption. D. MONNIER informe que dans le cadre du Plan Loire, il existe un droit de préemption transférable aux EPCI.

R. MARECHAL précise les modalités du transfert du droit de préemption du Conseil Général de Maine-et-Loire vers les communes, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles : il faut d'abord que le Conseil Général ait délibéré en faveur du principe du transfert du droit de préemption vers les communes, puis il faut ensuite que chaque commune en fasse explicitement la demande, enfin le Conseil Général prend une 2^{ème} délibération spécifique à la commune qui en a fait la demande.

P. Laigle souligne que dans le cadre du programme de revalorisation des prairies ligériennes porté par la Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, c'est bien l'appropriation du projet par les propriétaires et les exploitants agricoles qui est privilégiée, et non la préemption.

2. Bilan et perspectives de mise en œuvre de l'arrêté de protection de biotope (APPB)

Cf. diapositives n° 29 à 37

D. ROCHIER expose des exemples de dérangements constatés durant l'été 2013. La sensibilité aux dérangements des adultes « couveurs » varie en fonction de la période : sensibilité très forte avant éclosion des œufs, faible lorsque les poussins sont quasi-volants. En 2013, en raison des hauts niveaux d'eaux au printemps, la nidification des Sternes a été décalée dans le temps. Ceci a induit une sensibilité accrue aux dérangements estivaux.

Y. JOULAIN souligne toute la difficulté de trouver l'équilibre entre l'interdiction des activités afin de protéger le patrimoine naturel et la nécessité de permettre la poursuite de l'usage du fleuve, bien public.

Concernant la question du bivouac, Y. JOULAIN précise qu'une réunion d'information a été organisée par le PNR en juillet 2013 avec les élus des communes riveraines de Loire. Il présente les aménagements réalisés par la commune de St-Mathurin-sur-Loire afin de constituer une aire de bivouac autorisée, avec quelques aménagements légers (toilettes sèches). Il reste à faire connaître ces aménagement, et également à savoir si les usagers du fleuve (ou quelle part des usagers du fleuve) utiliseraient des sites désignés comme celui-ci plutôt que des sites « sauvages ».

J-P. MORON informe l'assistance que la LPO Anjou, le PNR, les services de l'État, des représentants des usagers nautiques, et le comité départemental du tourisme (entre autres) sont amenés depuis la semaine dernière à se concerter, à l'appel de la Commission départementale des espaces naturels, itinéraires et sites. Ce travail a pour but d'aboutir à un plan départemental des itinéraires de randonnée nautique. Les réunions du groupe de travail (organisées par le CG49) offrent ainsi un cadre de concertation important.

Concernant le porter-à-connaissance de l'APPB auprès du grand public, R. VEINANTE fait remarquer qu'il est nécessaire de faire connaître davantage les Sternes. Il rappelle que la majorité des touristes ne viennent pas dans le PNR LAT pour faire du tourisme ornithologique. Y. JOULAIN et D. ROCHIER répondent que les associations telles que la Maison de Loire en Anjou et la LPO réalisent autant d'information / animations / actions de sensibilisation que possible. Il n'est cependant pas possible d'informer 100 % du grand public.

3. Information sur l'extension du périmètre

L. STANICKA présente la procédure nécessaire pour officialiser une modification du périmètre d'un site Natura 2000 et informe de l'état d'avancement. Pour le site Natura 2000 « LPCM » nous en sommes restés au début de la procédure, bien que le COPIL ait approuvé le principe d'une extension du périmètre en 2010).

Les communes devraient recevoir courant 2014 un dossier de consultation comprenant :

- la cartographie du périmètre proposé,
- 2 fiches de synthèse listant les espèces et habitats d'intérêt communautaire concernés,
- le résumé du Document d'objectifs, que le PNR souhaite ajouter au dossier de consultation, pour rappeler de manière simple les enjeux du site Natura 2000.

Les communes auront 2 mois pour transmettre leurs observations au Préfet à partir de la réception du dossier de consultation.

D. ROCHIER demande au Parc si le formulaire standard des données (FSD) sera remis à jour avant la consultation prochaine des communes. Il s'agit du formulaire officiel de référence qui précise la liste des espèces et habitats d'intérêt communautaire présents au sein du site Natura 2000. Malgré plusieurs capitalisations de données naturaliste par le Parc et ses partenaires, le FSD, document officiel rédigé par l'Etat, reste incomplet en raison d'une part de l'augmentation des connaissances naturalistes et d'autre part des délais de mise à jour qui sont longs. Le FSD ne sera donc peut-être pas remis à jour avant consultation des communes. Néanmoins, pour la consultation, le PNR fournira bien aux communes les listes à jour et complètes.

D. ROCHIER propose que le PNR se rapproche de la LPO pour vérifier que l'intégralité des données concernant les chiroptères sont connues du PNR.

4. Résumé du Document d'objectifs

Compte-tenu de l'avancement de la réunion et des difficultés d'accès au document mis en téléchargement par de nombreuses personnes, il a été proposé en séance **de reporter la validation du Résumé du Docob. Vous pouvez faire parvenir vos remarques à l'animatrice¹ du site Natura 2000 jusqu'au 15 février 2014.**

Le document reste accessible en téléchargement à l'adresse suivante :
www.pnrilat.fr/telechargements/projet_resume_docob_lpcm.pdf

Pour mémoire, l'objectif de ce document est double :

- servir de complément d'information pour les communes lorsqu'elles seront consultées pour l'extension du périmètre
- disposer d'un support simple et facilement compréhensible qui permet de présenter les enjeux du site Natura 2000 au « grand public ».

5. Présidence du site Natura 2000

Y. JOULAIN informe qu'il ne souhaite pas se présenter aux prochaines élections municipales, et qu'il ne sera de ce fait plus élu à compter de mars 2014. Il faudra donc procéder à l'élection d'un nouveau président pour le COPIL. Y.JOULAIN demande si la présidence doit être confiée à un autre élu dès mars 2014 ou s'il peut assurer l'intérim jusqu'à la prochaine réunion du COPIL en juin ?

C. RIGAULT évoque un délai légal permettant au président sortant d'assurer ses fonctions jusqu'au 30 juin. Ce délai sera à confirmer avec les services de l'Etat (DREAL). Si confirmé, il est convenu d'organiser la prochaine réunion du COPIL d'ici au 30 juin prochain.

D. BOISNAULT rappelle qu'en cas de carence, c'est l'Etat qui assurerait le relais jusqu'à l'élection d'un nouveau président, comme cela s'est déjà produit pour le site Natura 2000.

A noter : les communes concernées par le site Natura 2000 et situées hors du territoire du Parc peuvent se porter candidates.

¹ Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter l'animatrice du site Natura 2000 :
Lucile STANICKA
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc – 49730 MONTSOREAU
Email : l.stanicka@parc-loire-anjou-touraine.fr
Téléphone : 02.41.53.66.00

Site Natura 2000 Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau

Comité de pilotage
12 décembre 2013,
St-Clément-des-Levées



Lucile STANICKA (Chargée de mission Natura 2000 " Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau")



Ordre du jour

- Accueil
- I. **Bilan 2013 et perspectives 2014**
 1. Volet administratif et financier
 2. Actions de sensibilisation
 3. Mobilisation des outils contractuels
 4. Etudes et connaissance du site
 5. Avancement des plans de gestion
 6. Avancement des « grands projets » du territoire
- II. **Mise en œuvre de l'APPB Grèves de Loire**
- III. **Extension du périmètre**
- IV. **Résumé du DOCOB**
- V. **Présidence du COPIL**



Où en sommes nous ?



(2010-2012)

- Demande de solde finalisée
- Attente paiement subvention

(2012-2014)

- Bilan des 2 années à réaliser
- Rapport de solde Etat et FEDER

(2014-2016)

- Programmation financière à finaliser
- Demandes de subvention à déposer
- Appels d'offres pour prestations à faire

- Départ de Ségolène TRICOT : janvier 2013
- Arrivée de Lucile STANICKA : février 2013

Financement de la période actuelle :

- Budget : 173 260 € pour 2 ans (50% Etat + 50 % FEDER)



I.1 PERSPECTIVES FINANCIÈRES

- Poursuite de l'animation sur la période 2014-2016:
 - En Pays-de-la-Loire, l'animation Natura 2000 restera financée sur FEDER (pour la part Union Européenne)
 - Transfert de la gestion du FEDER à la Région : en cours
 - Budget prévisionnel : similaire à la période 2012-2014.
 - Demande de financement : à déposer début 2014
 - Sera instruite par la Région



I.2 Information et sensibilisation

- Peu d'actions de communication spécifiques :
 - Mais communication transversale
 - « Culture Natura 2000 » présente, mais fragile
 - Assez bon relais d'info par les communes et services de l'Etat (cf. évaluation des incidences, par exemple)
 - Programme d'éducation au territoire (public scolaire)

⇒ Perspectives 2014 :

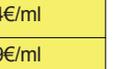
- Mieux valoriser les outils de communication existants :
 - Site web du PNR, Publication « Echo du Parc »,...
 - Poursuite programme d'éducation
- Sensibilisation / formation des techniciens des collectivités à prévoir ?



I.3. Actions contractuelles : MAEt

Les mesures agro-environnementales (MAEt) du site N2000

Habitat visé	Objectif	Code	Aide
Prairies humides	Pâturage ou fauche après 05 juin	LOAM PH1	150€/ha
	Fauche après 15 juin	LOAM PH2	258€/ha
Prairies – Zone Rôle des genêts	Pâturage ou fauche après 15 juin	LOAM RA1	182€/ha
	Fauche après 25 juin	LOAM RA2	300€/ha
Friches	Ouverture milieux embroussaillés	LOAM BR1	310€/ha
Haies et Ripisylve	Entretien sur une face	LOAM HA2	0,19€/ml
	Entretien sur deux faces	LOAM HA1	0,34€/ml
	Entretien des ripisylves	LOAM RI1	0,99€/ml
Arbres têtards	Entretien des arbres têtards	LOAM AR1	3,47€/arbre
	Création des arbres têtards	LOAM AR2	6,94€/arbre
Mares	Entretien de mares		95,54€/mare



Les MAEt du site : localisation de la zone « rôle des genets »



I.3 Actions contractuelles : MAEt

⇒ Bilan des engagements 2013

	2007-2011	2012	TOTAL 2007-2012	2013
Nb éléments surfaciques	137	?	137	parcels ?
surfaces (ha)	653	204	857	hectares 401
Nb éléments linéaires	29		29	haies ?
Longueur totale (ml)	8 172	4 070	12 242	mètres 5 340
Nb éléments ponctuels	903	597	1 500	arbres 72
Nombre de demandeurs *	52	17	69	contrats 22

NB: Pour la campagne 2012 sont données les intentions d'engagement.



I.3 Actions contractuelles : MAE

⇒ Perspectives 2014 :

- Encore des incertitudes sur la PAC 2014 - 2021 :
 - Nouvelles MAE à compter de **mai 2015**
 - *Cahiers des charges pour les futures " MAE-C" ?*
 - *Diagnostics préalables à la souscription de MAE ?*
 - *Quels interlocuteurs (cf. gestion des fonds européens)?*
- Engagements MAE en 2014 :
 - Pour la Loire, même cahiers des charges qu'en 2013
 - mais certaines mesures fermées (*haies, arbres, friches ?*)
 - Engagement comptable de l'Etat pour 1 an, puis révision possible en 2015
 - Nouveau co-financement: 25 % Région + 75 % FEADER

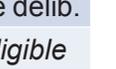


9

I.3 Actions contractuelles : Contrats N2000

Bilan des Contrats Natura 2000 souscrits en 2012-2013 :

OBJET	Surf.	Localisation	Porteur	Etat
Restauration de prairie	25 ha	Blaison-Gohier	Particulier	Travaux faits
Restauration de prairie	2 ha	St-Rémy	Particulier	En projet - abandon ?
Restauration de prairie	1,4 ha	Saumur	Commune	Projet – attente délib.
Entretien mare	0,7 ha	La Ménitrie	Particulier	Non éligible
Restauration de prairie	2 ha	Ile du Pistolet	Particulier / agriculteur	Éligibilité à confirmer



10

I.3. Actions contractuelles : Contrats

- *Animation réalisée en 2013:*
 - Poursuite ou relance des 4 projets de 2012
 - Pas de nouveau démarchage (cf. contexte financier)
 - Evaluation surfaces de peupleraies « convertibles » en prairies en vallée de Loire (E. Carter)
- ⇒ **Perspectives 2014 :**
 - Poursuite / relance des 3 projets en attente
 - Thouet : Contrats N2000 impossibles à cours terme, mais évaluation d'opportunité à faire en 2014.
 - *Quelle animation auprès des particuliers ?*
 - **Quels moyens financiers disponibles ?**



11

I.3. Actions contractuelles : Charte

- Envoi de la charte à toutes les communes suite au COPIL de juin 2012 : aucun retour.
- Pas d'animation spécifique en 2013
- ⇒ *Quelle place dans l'animation en 2014 ?*



12

I.4 Etudes et suivis scientifiques

🦋 Diagnostic agricole (CA 49)

- Actualisation du volet agricole du DOCOB, nécessaire car :
 - Dernier diagnostic de territoire fait en 2000,
 - Connaissance de l'agriculture des zones d'extension du périmètre du site à améliorer.



I.4 Etudes et suivis scientifiques

🦋 Inventaire Odonates (GRECIA)

- Présence confirmée de l'Agrion de Mercure
 - Sur Loire, Thouet et leurs affluents
 - Reproduction certaine sur 13 sections de rivières
 - Reproduction possible sur 11 sections (sur 109)
- Présence confirmée de la Cordulie à corps fin
 - Seulement à l'amont de Montreuil-Bellay (6 sites)
- Découverte du Gomphe semblable
 - Pas espèce d'intérêt communautaire, mais espèce assez rare en Pays de la Loire
 - Visée par le Plan Régional d'Action Odonates



I.4 Etudes et suivis scientifiques

🦋 Inventaire Odonates (GRECIA)

Agrion de Mercure



Cordulie à corps fin



Aulnaie-frénaie sur berge d'un petit cours d'eau de montagne - Photo : JM. Salles

Gomphe semblable



I.4 Etudes et suivis scientifiques

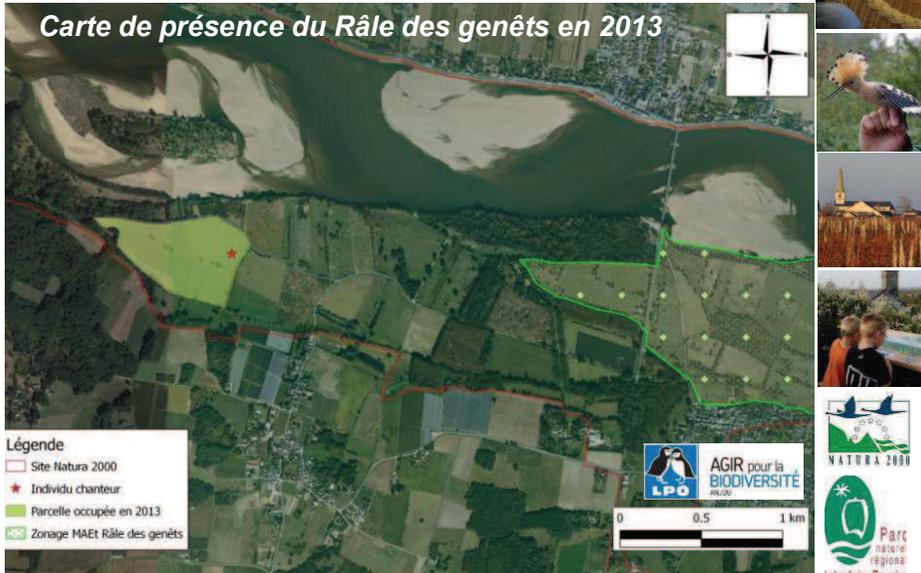
🦋 Suivi Avifaune (LPO Anjou)

a) Inventaire Rôle des genêts (avril-juin 2013)

- Dernier contact avec l'espèce en 2005
- Interrogations sur la pertinence du maintien de MAE spécifiques « Rôle » après 2014
- Prospection ciblée sur 6 secteurs favorables des vallées de la Loire et du Thouet
- **Présence confirmée de 1 individu** (Blaison-Gohier)
- **Reproduction incertaine**
- « Suivi de fauche » réalisé LPO + PNR
- ➡ **Perspectives : abandon des MAE « Rôle » ?**



Carte de présence du Râle des genêts en 2013



Carte de présence du Râle des genêts en 2013



Râle des genets: Suivi de fauche



1.4 Etudes et suivis scientifiques

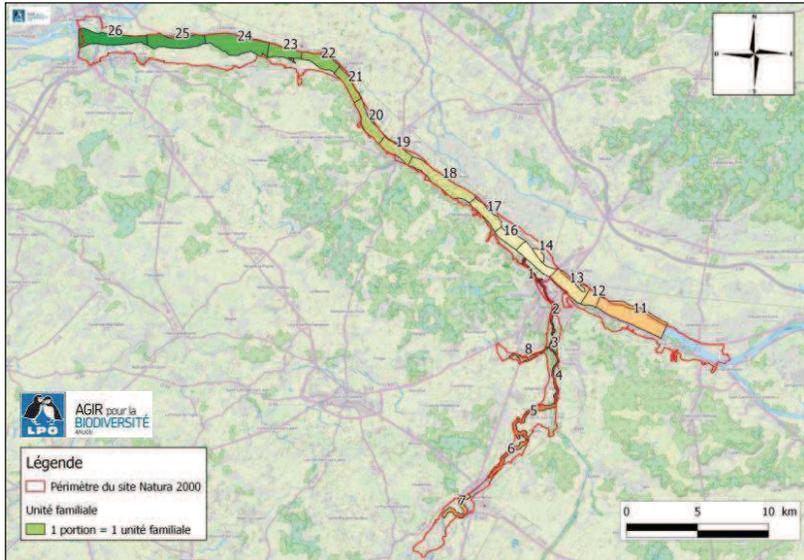
↳ Suivi Loure et Castor (LPO 49)

- Prospection concertée – mai 2013 (+ capitalisation de données plus anciennes)
- Castor
 - Présence sur la totalité du site N2000 (Loire, Thouet)
 - 25 unités familiales dénombrées au total
- Loure
 - Présence sur la Dive, Retour sur le Thouet
 - Quelle présence sur la Loire ?





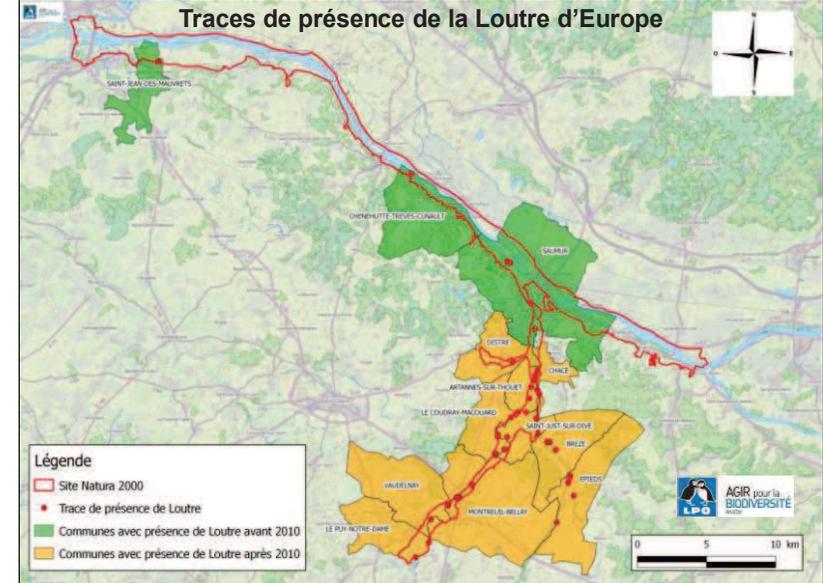
Répartition des unités familiales de Castor d'Europe



21



Traces de présence de la Loutre d'Europe



22

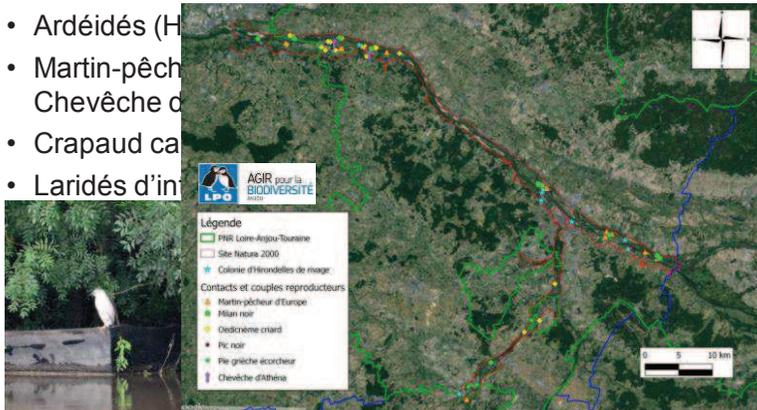


I.4 Etudes et suivis scientifiques

Autres espèces (LPO Anjou)

Inventaire ou suivi d'autres espèces d'IC:

- Ardéidés (H)
- Martin-pêcheur
- Chevêche d
- Crapaud ca
- Laridés d'in

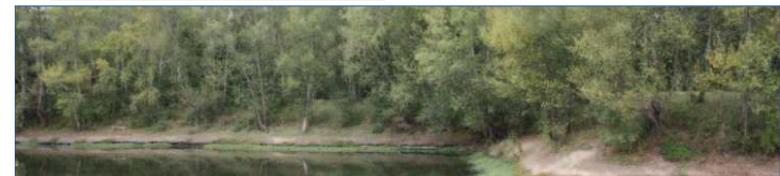


23



I.5 Avancement des Plans de gestion (1)

Sablères de Turquant



- Projet de revalorisation écologique et économique du site (porté par la commune de Turquant)
- Plan de gestion proposé par le PNR en 2011,
- Relance du projet par la commune fin 2013
- Intégration de recommandations du PNR dans le projet d'aménagement final

24

I.5 Avancement des Plans de gestion (2)

■ Ile Marière (Ponts-de-Cé)

- Travaux de restauration de prairies sur plusieurs dizaines d'hectares avec assistance initiale du PNR en 2007 (puis commune seule par la suite)
- Projet de classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR) depuis 2011
- Stratégie de désignation de nouvelles RNR en réflexion
⇒ Devenir du projet de classement ?



■ Ile de la Poste (St-Mathurin et La Ménitré)

- Plan de gestion proposé en 2011,
- Mise en œuvre différée.
- A actualiser après mars 2014 ?



I.6 Avancement des autres « grands projets »

↳ Revalorisation des prairies de bords de Loire en Saumurois (CASLD)

■ 5 axes de travail :

- Amélioration de la gestion des prairies
- Préserver et conforter l'exploitation des prairies
Restauration des boires (annexes hydrauliques)
- Gestion concertée de l'espace (foncier, usages)
- Valorisation des produits (viande, foin, bois)



Le territoire, le projet



Le Territoire

- ↳ 1200 ha sur 16 km,
- ↳ 50% en prairies
- ↳ fort morcellement
- ↳ 20 exploitants

Les acteurs

- CASLD + Chbre d'agriculture 49
- Agriculteurs, PNR-LAT, Mission Val de Loire, CORELA, CG49, collectivités, associations...



Avancement et perspectives (2013-2015)

■ Création d'une association foncière pastorale

- Délibération favorable des communes concernées,
- Périmètre « pilote » restreint de 324 ha en rive gauche
 - (NB : surface totale de prairies abandonnées = 1 040 ha)

■ Guide des gestion des prairies de bords de Loire

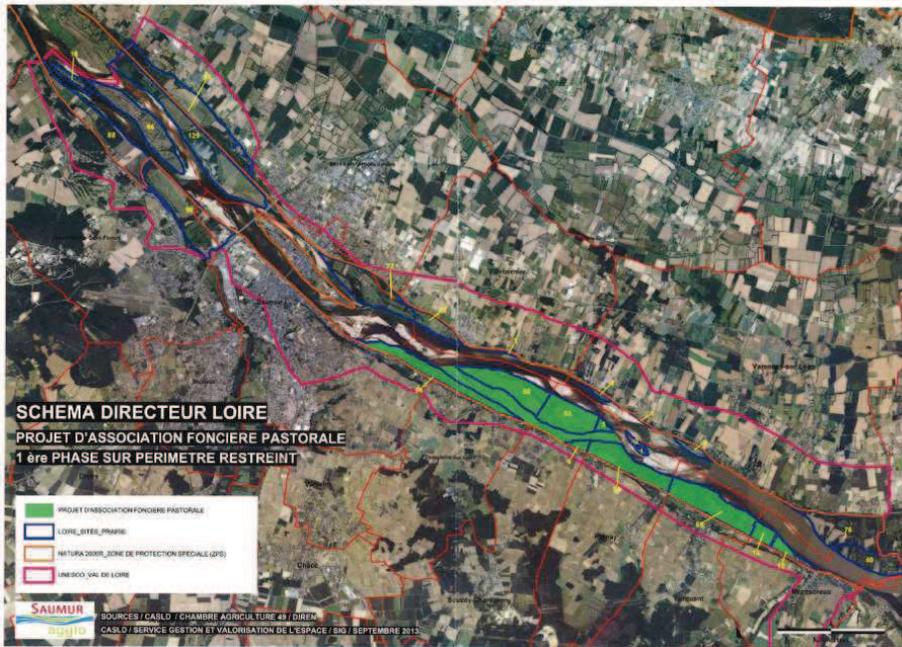
■ Travaux de réouverture sur 6 sites pilotes

- Souzay, Parnay, Dampierre, St-Hilaire-St-Florent

■ Poursuite animation groupe d'éleveurs

- Animation du projet : CA49 par convention avec CASLD, pour 18 mois.





IV. Arrêté de protection de biotope des grèves de Loire



(Photos : Olivier SIMON)



Bilan de la nidification des Sternes en 2013

- Suivi annuel des Laridés d'intérêt communautaire par la LPO
- Bilan 2013 d'installation et de reproduction :
 - 9 grèves occupées
 - **222 couples de Sterne pierregarin,**
137 couples de Sternes naines
(resp. 60,5 % et 83,5 % des effectifs du Maine-et-Loire)
 - Mais **abandon de 5 grèves** sur 9 en cours de saison
 - Cause majoritaire : dérangements d'origine humaine, malgré mesures de protection prises



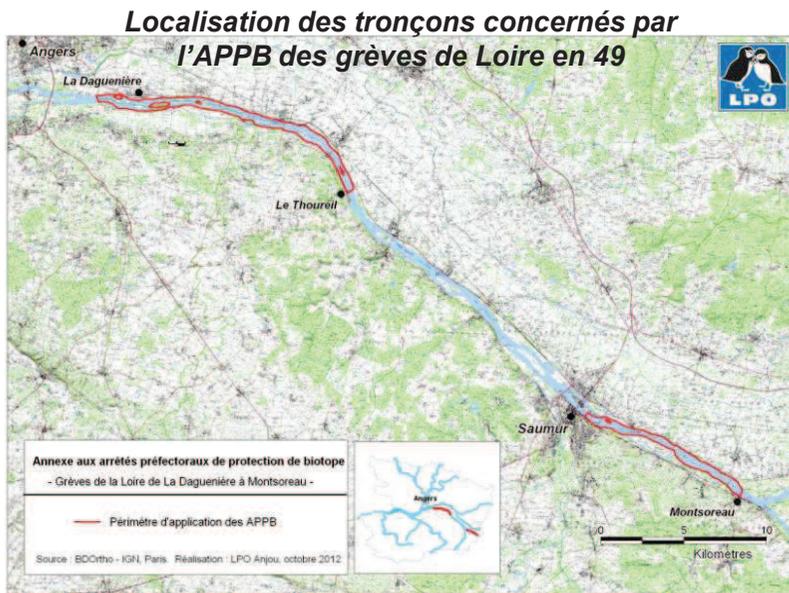
Localisation des Colonies de sternes en 2013 (grèves amont)





Rappels sur l'APPB

- Rappels
 - Importance majeure du site Natura 2000 pour la préservation des Sterne pierregarin et Sterne naine.
 - APPB = mesure réglementaire,
 - Adoptée par le Préfet de Maine-et-Loire le 02/04/2013
 - Objectif = limiter les dérangements anthropiques sur les grèves de Loire, en période de reproduction
 - Concerne 2 tronçons de Loire au sein du site N2000



Bilan de la mise en œuvre de l'APPB en 2013 :

- Information réalisée :
 - Consultation des communes avant proposition au Préfet
 - Publications dans presse locale et bulletins municipaux
 - Information directe de 7 loueurs de canoës (LPO Anjou + ONCFS/Onema)
 - Concertation Services de l'Etat et collectivités (37 et 49) durant été 2013 (à poursuivre en 2014)
 - Pose de panneaux informatifs sur les grèves hébergeant les plus grandes colonies (LPO)
 - arrêtent une partie des gens, ... mais de nombreux dérangements restent constatés.
 - Information insuffisante du « grand public »

Perspectives de mise en œuvre de l'APPB en 2014

- Modifications mineures du texte pour simplification
- Amélioration du porter-à-connaissance :
 - Nouvelle signalétique posée **sur les grèves** (LPO) :

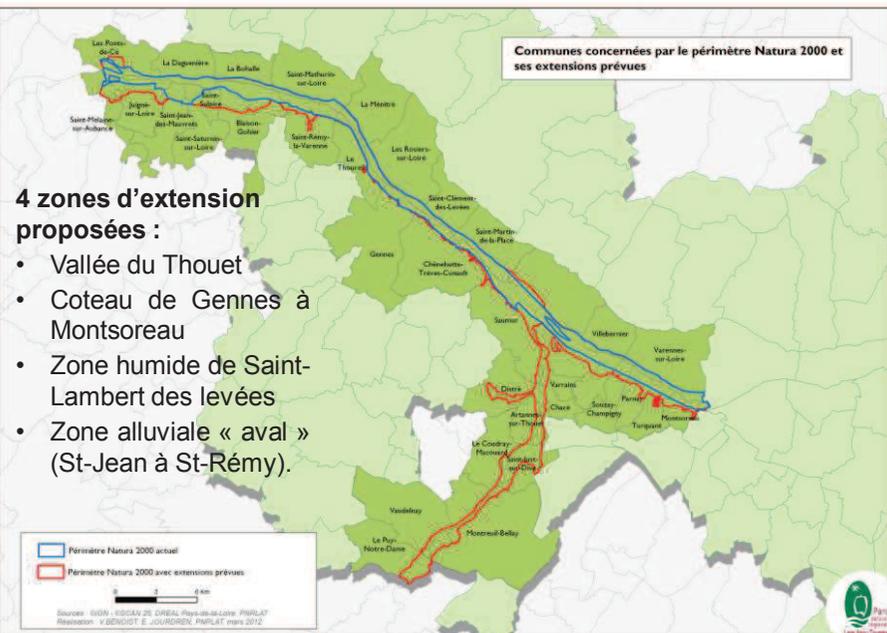


- Panneaux d'info à poser **sur les cales** (PNR)
 - Recensement des cales en cours
 - Conception panneaux : à faire

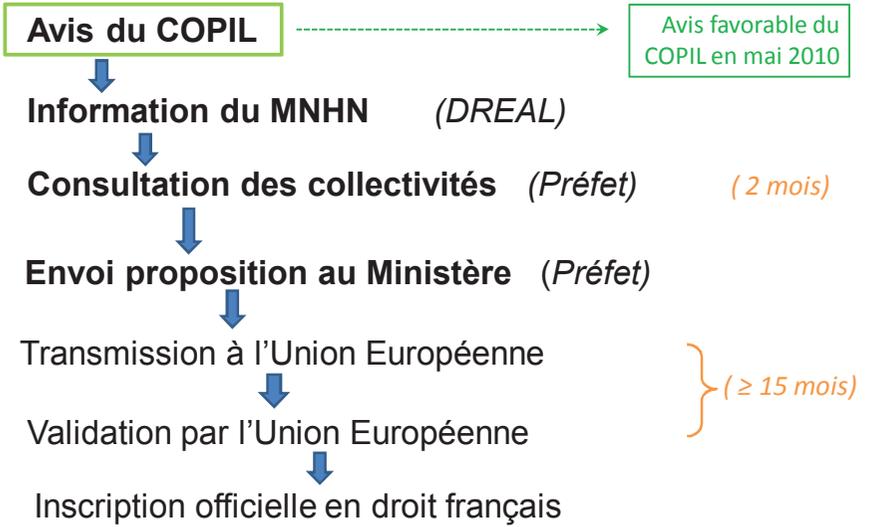


Perspectives de mise en œuvre de l'APPB en 2014

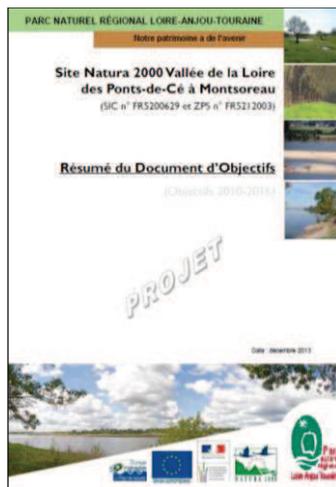
- Amélioration du porter-à-connaissance (suite) :
 - Communiqués de presse : à renouveler en saison
 - Diffusion plus importante de plaquettes d'information
 - Diffusion reportage Des Racines & des Ailes
- Sensibilisation des professionnels du tourisme
 - Poursuite actions de sensibilisation des professionnels du canoë-kayak
 - Démarrage sensibilisation des autres professionnels nautiques
 - **Articulation avec " CDESI - groupe itinérance nautique", Charte européenne du tourisme durable,...**
- Sensibilisation des pratiquants de loisirs nautiques et aériens : à organiser.



Modification du périmètre d'un site Natura 2000



V. Résumé du Docob



VI. Animation du site natura 2000 : Information sur la présidence du COPIL



VII. Questions diverses



Merci de votre participation